



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE CHARLEVOIX-EST**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du mois de septembre 2009 du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, tenue le vingt-deuxième jour de septembre deux mille neuf (22/09/2009) à 20 h, à la salle du conseil de la MRC, située au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

Sont présents :

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon
M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts

Est absent :

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine

Formant quorum, sous la présidence du préfet et maire de La Malbaie, monsieur Jean-Luc Simard, et en présence également de monsieur Pierre Girard, secrétaire-trésorier et directeur général, de madame Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, madame France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire, et de monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

09-09-01

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après une séance de travail d'une durée de quatre heures ayant eu lieu le 22 septembre dernier où il fut question des sujets suivants : territoires non organisés (évaluation foncière : dépôt du rôle des TNO, présentation de l'évaluateur gérant de la MRC, monsieur Claude Vanasse, évaluation de la valeur de la bâtisse du Veau de Charlevoix, plan d'affectation des terres publiques et projet éolien : présentation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Serge Lachance, projet de plan d'aménagement pour la plage et le parc : suivi de la visite à Sagard avec messieurs Normand Desgagnés et Paul Arsenault le 9 septembre 2009);

administration générale (états généraux du tourisme, Place aux jeunes : présentation du nouvel agent, monsieur Danny Dufour, suivi dossiers divers : embauche temporaire d'un(e) technicien(ne) en bureautique, projet collectif Hydro-Québec : suivi, brunch-bénéfice du Domaine Forget : demande d'achat supplémentaire de billets, pacte rural : confirmation de la contribution à Saumon Rivière Malbaie); sécurité publique/greffe/développement régional (projet de centre régional de formation en sécurité incendie, suivi de la visite du 26 août 2009 et invitation aux maires et directeurs des services de sécurité incendie pour une nouvelle visite en octobre, installation du système de radiocommunication en sécurité incendie : obtention de la fréquence, publication d'une annonce dans l'Hebdo Charlevoisien dans le cadre de la semaine de prévention en sécurité incendie, sauvetage et desserte en sécurité incendie pour le territoire des TNO : réflexion à faire sur la formation d'une équipe régionale, téléphonie IP (prolongation du mandat du consultant de la Société GRICS, suivi des visites du responsable des technologies de l'information dans les municipalités), dossiers divers lots intramunicipaux (suivi de la rencontre avec le ministère des Ressources naturelles à Québec le 8 septembre 2009, facture travaux d'urgence, Palissades), comité de sécurité publique : suivi de la rencontre du 22 septembre 2009, plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza, suivi); aménagement du territoire (Parc Marin : nouvelle orientation concernant les activités en mer : « Exclure l'estuaire moyen des activités d'excursion, à l'exception des entreprises déjà présentes. », baux de villégiature, tirage au sort, projet dans la rive sur le TNO, PDZA (Plan de développement de la zone agricole), schéma d'aménagement, plan d'action); gestion des matières résiduelles (achat d'un bâtiment pour l'écocentre régional, paiement contre un cautionnement d'entretien de 5 %, du décompte progressif numéro 3 final des travaux de la phase 2 de la station de traitement du LES à Fernand Harvey & Fils inc. d'une somme de 42 568,90 \$ taxes incluses sous la recommandation de la firme Consultants Enviroconseil et à même le règlement 171-02-08, acceptation de la soumission d'Interconnect pour la liaison par fibre optique du bâtiment de contrôle au bâtiment d'accueil d'une somme de 5 081,74 \$ taxes incluses payable à même le règlement d'emprunt du LET numéro 170-02-08, acceptation des sols contaminés provenant de Saint-Urbain, mise en demeure à Aurel Harvey & Fils inc., inscription du directeur de la gestion des matières résiduelles au Salon des technologies environnementales à Québec les 16 et 17 mars 2010, délégation du directeur de la gestion des matières résiduelles au Rendez-vous SAM 2009 (conférences sur différents sujets reliés à l'approvisionnement données par des spécialistes et

visite du 25^e Salon affaires municipales) pour une somme de 100 \$ plus taxes), l'ordre du jour est accepté sur proposition de monsieur Bernard Maltais, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

09-09-02 **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU 30 JUIN ET DU 25 AOÛT 2009 ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2009**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'accepter les procès-verbaux des séances ordinaires du 30 juin et du 25 août 2009 et d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juillet 2009.

09-09-03 **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE LA MRC (INCLUANT GMR ET AÉROPORT) DES MOIS D'AOÛT ET SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'autoriser le paiement des comptes à payer de la MRC (incluant GMR et Aéroport) des mois d'août et de septembre 2009 conformément au document portant la cote 09-09-A3 déposé lors de la séance de travail du 22 septembre, précédant le présent Conseil, totalisant 351 681,84 \$.

09-09-04 **ACCEPTATION DES DÉPLACEMENTS À PAYER DES MOIS D'AOÛT ET SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'autoriser les déplacements de la MRC des mois d'août et de septembre 2009 conformément au document portant la cote 09-09-A4 déposé lors de la séance de travail du 22 septembre 2009, précédant le présent Conseil, totalisant 1 376,99 \$.

09-09-05 **ACCEPTATION DES ÉTATS SEMESTRIELS DE LA MRC (INCLUANT GMR ET AÉROPORT) AU 31 AOÛT 2009**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'accepter les états semestriels de la MRC (incluant GMR et Aéroport) au 31 août 2009.

09-09-06

AUTORISATION À MADAME MÉLISSA OUELLET POUR EFFECTUER LES TRANSACTIONS DE PLACEMENT AINSI QUE TOUTES LES TRANSACTIONS DE COMPTE À COMPTE APPARTENANT À LA MRC

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'autoriser madame Mélissa Ouellet pour effectuer les transactions de placement ainsi que toutes les transactions de compte à compte appartenant à la MRC de Charlevoix-Est.

c. c. Mme Line Gagnon, Caisse populaire Desjardins de La Malbaie

09-09-07

ADHÉSION DE LA MRC AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS LOCALES – DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER – HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la MRC de Charlevoix-Est en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement ce qui suit :

QUE la MRC de Charlevoix-Est, composée des municipalités de La Malbaie, Clermont, Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs, accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER* »;

QUE la MRC de Charlevoix-Est soumet le projet « Amélioration des soins de santé à l'hôpital de La Malbaie »;

QUE la MRC de Charlevoix-Est désigne monsieur Pierre Girard, directeur général, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne;

QUE la MRC de Charlevoix-Est autorise monsieur Pierre Girard, directeur général, à signer pour et au nom de la MRC de Charlevoix-Est tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence de monsieur Pierre Girard, directeur général, la MRC de Charlevoix-Est autorise madame Caroline Dion, directrice générale adjointe, à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la MRC de Charlevoix-Est tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la MRC de Charlevoix-Est soit autorisée à recevoir le paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet « Amélioration des soins de santé à l'hôpital de La Malbaie ».

c. c. Mme Gina Savard, conseillère-relations avec le milieu, Hydro-Québec

09-09-08

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DES MOIS D'AOÛT ET DE SEPTEMBRE 2009

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'autoriser le paiement des comptes à payer du TNO des mois d'août et de septembre 2009 conformément au document portant la cote 09-09-B1 déposé lors de la séance de travail du 22 septembre, précédant le présent Conseil, totalisant 7 902,45 \$.

09-09-09

ACCEPTATION DES ÉTATS SEMESTRIELS DU TNO AU 31 AOÛT 2009

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter les états semestriels du TNO au 31 août 2009.

09-09-10

PARC MARIN, NOUVELLE ORIENTATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS EN MER : « EXCLURE L'ESTUAIRE MOYEN DES ACTIVITÉS D'EXCURSION, À L'EXCEPTION DES ENTREPRISES DÉJÀ PRÉSENTES »

CONSIDÉRANT *l'Atelier de travail collectif sur l'amélioration de la gestion et des pratiques des activités en mer au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent tenu le 10 septembre 2009;*

CONSIDÉRANT QUE pour cet exercice les organisateurs de l'atelier ont soumis pour discussion aux participants des thèmes lesquels étaient définis en objectifs et en orientations;

CONSIDÉRANT QUE pour le thème *Diminution des concentrations et du dérangement* il y avait une orientation libellée comme suit : « Exclure l'estuaire moyen des activités d'excursion, à l'exception des entreprises déjà présentes »;

CONSIDÉRANT QUE l'estuaire moyen couvre pratiquement tout notre territoire aquatique;

CONSIDÉRANT l'impact qu'une telle mesure pourrait avoir sur le développement touristique de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT QUE le quart de l'économie de la MRC de Charlevoix-Est repose directement sur l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure relève d'un exercice de zonage plutôt que d'un exercice de révision du règlement sur les activités en mer;

CONSIDÉRANT QUE le processus menant au Plan directeur du parc incluant les consultations publiques vient d'être complété en 2008 et qu'il intégrait un plan de zonage;

CONSIDÉRANT QUE l'exclusion de l'estuaire moyen pour les activités d'excursion n'a nullement été discutée publiquement dans tout le processus du Plan directeur;

CONSIDÉRANT QUE le *document de réflexion 2009* visant la préparation à l'atelier de travail collectif du 10 septembre présente les éléments de discussion sans jamais mentionner de mesure d'exclusion de l'estuaire moyen;

CONSIDÉRANT QUE selon le portrait préparatoire à l'atelier de réflexion il y a une problématique d'intensité du trafic et de dérangement des mammifères marins dans les secteurs de l'embouchure du Saguenay et de la tête du chenal Laurentien et non dans le secteur de l'estuaire moyen;

CONSIDÉRANT QU'étant membre du comité de coordination du parc marin la MRC aurait dû être au courant qu'une telle mesure était en discussion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement que la MRC de Charlevoix-Est se positionne contre cette orientation pénalisante pour notre territoire et que cette position soit présentée au comité de coordination du parc marin Saguenay–Saint-Laurent ainsi qu'aux gestionnaires du parc.

09-09-11

SÉMINAIRE DE FORMATION INTERNET CONCERNANT LES NOUVEAUTÉS DU LOGICIEL D'ÉMISSION DE PERMIS PG, LE 12 NOVEMBRE 2009, INSCRIPTION DE MONSIEUR MATHIEU LAROUCHE

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'inscrire monsieur Mathieu Larouche au séminaire de formation Web concernant les nouveautés du logiciel d'émission de permis PG, le 12 novembre 2009 au coût de 100 \$ plus taxes.

09-09-12

PANDÉMIE D'INFLUENZA, PRÉPARATION D'UN PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION POUR CONTRER LA PROPAGATION AU SEIN DU PERSONNEL DE LA MRC, INCLUANT LE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) ET L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter le plan particulier d'intervention pour contrer la propagation de la pandémie de l'influenza au sein du personnel de la MRC de Charlevoix-Est, incluant le lieu d'enfouissement technique (LET) et l'Aéroport de Charlevoix, tel que présenté par la directrice générale adjointe, madame Caroline Dion.

09-09-13

**ACHAT D'UNE PAGE DE PUBLICITÉ DANS L'HEBDO CHARLEVOISIEN
DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION EN SÉCURITÉ
INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'acheter une demi-page dans l'Hebdo Charlevoisien, dans le cadre de la semaine de la prévention en sécurité incendie (du 4 au 10 octobre 2009), sur laquelle apparaîtront différents textes et photos relatifs à la prévention en sécurité incendie ainsi que le logo de la MRC et ceux des services de sécurité incendie du territoire de la MRC, le tout pour 485 \$ plus taxes.

Il est également résolu d'acheter un quart de page dans l'Hebdo Chalevoisien dans la semaine qui précédera le changement d'heure, pour une somme de 229 \$ plus taxes, pour inciter la population à vérifier les piles des avertisseurs de fumée à chaque changement d'heure.

09-09-14

**DERNIER PAIEMENT À FERNAND HARVEY & FILS POUR LES
TRAVAUX DE LA PHASE 2 DE LA STATION DE TRAITEMENT DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)**

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement du décompte progressif numéro 3 final des travaux de la phase 2 de la station de traitement du LES réalisée par la firme Consultants Enviroconseil;

CONSIDÉRANT la réception du cautionnement d'entretien de 5 %, soit 21 284,46 \$ de Fernand Harvey & Fils;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'effectuer le paiement de 42 568,90 \$ taxes incluses à Fernand Harvey & Fils inc. à même le règlement numéro 171-02-08.

09-09-15

**ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D'INTERCONNECT POUR LA
LIAISON PAR FIBRE OPTIQUE DU BÂTIMENT DE CONTRÔLE AU
BÂTIMENT D'ACCUEIL**

CONSIDÉRANT QUE le branchement par fibre optique entre les bâtiments au LET est techniquement plus efficace;

CONSIDÉRANT QUE les travaux au LET prévoyaient le branchement entre les bâtiments par simple fil téléphonique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'accepter la soumission d'Interconnect pour la liaison par fibre optique du bâtiment de contrôle au bâtiment d'accueil au LET d'une somme maximale de 5 081,74 \$ taxes incluses payable à même le règlement d'emprunt du LET numéro 170-02-08.

09-09-16

PRÉSENTATION DES BESOINS DE FINANCEMENT RELATIFS AUX RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 170-02-08 ET 171-02-08

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, à la suite des présentations du directeur général, monsieur Pierre Girard, de fixer l'emprunt à 400 000 \$ pour le règlement numéro 171-02-08 qui sera amorti sur une période de 15 ans.

Il est également résolu de fixer l'emprunt à 4 479 488 \$ pour le règlement numéro 170-02-08 qui sera amorti sur une période de 20 ans et 1 643 512 \$ pour le même règlement avec un amortissement de 4 ans.

09-09-17

INSCRIPTION DU DIRECTEUR DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES BÂTIMENTS AU SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES À QUÉBEC LES 16 ET 17 MARS 2010

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'inscrire le directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, monsieur Michel Boulianne, au Salon des technologies environnementales à Québec, les 16 et 17 mars 2010.

09-09-18

DÉLÉGATION DU DIRECTEUR DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES BÂTIMENTS AU RENDEZ-VOUS SAM (SERVICE D'ACHAT POUR LES MUNICIPALITÉS) 2009

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de déléguer le directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, monsieur Michel Boulianne, pour Le Rendez-vous SAM 2009 (conférences sur différents sujets reliés à l'approvisionnement données par des spécialistes et visite du 25^e Salon affaires municipales), le 24 septembre 2009 à Québec, pour la somme de 112,88 \$ taxes incluses.

09-09-19

GMR : ACHAT, ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QUE le LET et le LES comportent plusieurs espaces clos;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité de la MRC d'équiper et de former son personnel pour les travaux en espaces clos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder à la formation et à l'achat d'équipements relatif aux travaux en espaces clos avec un budget de 15 000 \$.

09-09-20

REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE comme inscrit aux états financiers du 31 décembre 2008, une somme de 81 191 \$ a été affectée au fonds de roulement de la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense était nécessaire pour payer la réalisation des plans et devis pour la transformation du LES en LET;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense a été engagée avant l'approbation du règlement d'emprunt numéro 170-02-08 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de rembourser le fonds de roulement de la gestion des matières avec l'argent du règlement d'emprunt numéro 170-02-08.

09-09-21

MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 170-02-08 CONCERNANT LA CONVERSION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES) DE CLERMONT EN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est a commencé l'enfouissement des déchets dans son LET au mois de mai 2009;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de construction, rénovation et de démolition occupent dans les cellules un plus grand volume que prévu;

CONSIDÉRANT QUE la période de financement des cellules d'enfouissement doit correspondre à la durée d'utilisation de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de diminuer la période de financement de la partie à court terme du règlement d'emprunt numéro 170-02-08 de 5 ans à 4 ans.

09-09-22

PACTE RURAL : CONFIRMATION DE LA CONTRIBUTION À SAUMON RIVIÈRE MALBAIE

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de confirmer la contribution à Saumon Rivière Malbaie à même l'enveloppe du Pacte rural pour une somme de 125 000 \$, dont un 45 000 \$ pour 2009-2010 et 20 000 \$ par année pour les quatre prochaines années.

09-09-23

TÉLÉPHONIE IP : PROLONGATION DU MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT DU CONSULTANT DE LA SOCIÉTÉ GRICS, CONJOINTEMENT AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX ET LA MRC DE CHARLEVOIX

Il est proposé par monsieur Bernard Maltais et résolu unanimement, de prolonger le mandat d'accompagnement du consultant de la Société GRICS, conjointement avec la Commission scolaire de Charlevoix et la MRC de Charlevoix, dans le projet d'implantation de la téléphonie IP, pour une somme de 1 067 \$ plus taxes par partenaire, plus les frais de déplacements et de séjour.

c. c. M. Robert Labbé, directeur général, Commission scolaire de Charlevoix
Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix

09-09-24 **TRAVAUX D'URGENCE AUX PALISSADES (POMPE, ...), PAIEMENT DE LA FACTURE À FRANCO MOTEURS ÉLECTRIQUES**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder au paiement de la facture à Franco moteurs électriques pour des travaux d'urgence réalisés aux Palissades après justification auprès de la direction des Palissades et de Franco moteurs électriques, pour une somme de 6 766,86 \$ incluant les taxes.

09-09-25a **BRUNCH-BÉNÉFICE DU DOMAINE FORGET, 18 OCTOBRE 2009, ACHAT D'UNE TABLE DE 10 PERSONNES**

Il est proposé par monsieur Bernard Maltais et résolu unanimement, de faire l'achat d'une table de 10 personnes au brunch-bénéfice du Domaine Forget tenu le 18 octobre 2009 au coût de 1 650 \$.

09-09-25b **OMNIUM RESSOURCE GÉNÉSIS, 15 AOÛT 2009, PAIEMENT DE QUATRE SOUPERS**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder au paiement de quatre soupers pour l'Omnium Ressource Génésis, tenu le 15 août dernier, au coût de 140 \$.

09-09-26 **FORMATION SERVICE À LA CLIENTÈLE, DÉLÉGATION DE MADAME MARIE-ÈVE LAVOIE, À QUÉBEC, LE 8 OCTOBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de déléguer la technicienne en bureautique, madame Marie-Ève Lavoie, à la formation Service à la clientèle donnée par Manuri Formation inc., à Québec, le 8 octobre prochain, au coût de 395 \$ plus les taxes.

09-09-27 **TRAVAUX SUR LA ROUTE 138, SUIVI**

CONSIDÉRANT les actuels investissements en infrastructures qui se traduisent par de multiples chantiers routiers à travers le Québec;

CONSIDÉRANT les demandes répétées de la MRC relativement à l'amélioration de la fluidité et de la sécurité de la route 138 entre Clermont et Baie-Saint-Paul;

CONSIDÉRANT le plan d'action du plan de transport du ministère le quel a comme objectif de *maintenir fonctionnels (géométrie, circulation) l'axe stratégique de la route 138 et l'amélioration de la côte des Témoins de Jéhovah;*

CONSIDÉRANT QUE le trafic lourd sur cette route nationale menant à la Côte-Nord s'intensifiera certainement avec le développement prévu au Plan Nord du gouvernement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de demander au ministère des Transports de procéder à la réfection de la côte des Témoins de Jéhovah.

c. c. M. Jean-François Saulnier, directeur régional région de la Capitale-Nationale, ministère des Transports

09-09-28

FERMETURE DE LA MACHINE NUMÉRO 4 DE L'USINE DE CLERMONT D'ABITIBI BOWATER : SUIVI DE LA RENCONTRE DU 21 SEPTEMBRE 2009 À LA MRC

CONSIDÉRANT la récente décision d'Abitibi Bowater de procéder à la fermeture de la machine numéro 4 de son usine de Clermont;

CONSIDÉRANT qu'avant cette décision, des mesures avaient été prises par la direction et le syndicat de l'usine de Clermont pour rationaliser et diminuer les coûts de production;

CONSIDÉRANT QUE ces mesures ont donné des résultats à la hauteur et même au-delà des attentes, et ce, en raison de l'excellent rendement et l'efficacité des employés de l'usine de Clermont;

CONSIDÉRANT QUE l'usine de Clermont, après l'adoption de ces mesures, s'est classée 1^{re} ou 2^e au Canada parmi les usines d'Abitibi Consolidated sur le plan des meilleurs coûts de production;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a consenti un prêt de 100 000 000 \$ pour la restructuration d'Abitibi Bowater;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'Abitibi Bowater ne semble pas soutenue par des principes de bonne gestion et de bonne gouvernance;

CONSIDÉRANT l'incompréhension collective face à cette décision de fermer la machine numéro 4 de l'usine de Clermont;

CONSIDÉRANT les nombreuses tentatives de la MRC d'accompagner politiquement et financièrement Abitibi Bowater dans des projets de modernisation de la machine numéro 4;

CONSIDÉRANT les efforts conjoints faits par le milieu, la population et la compagnie Abitibi Bowater pour réintroduire le saumon dans la rivière Malbaie et soutenir le volet environnemental de l'usine de Clermont, efforts qui se sont traduits par des investissements de près d'un demi-million de dollars, lesquels investissements ont été annoncés il y a quelques semaines;

CONSIDÉRANT QUE cette décision constitue un signal douteux pour l'usine de Clermont et toute l'industrie compte tenu des bons résultats qui ont découlé de la prise en charge par la direction et les travailleurs qui ont su se classer à un haut niveau de performance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, ce qui suit :

- de demander une rencontre dans les plus brefs délais avec la direction d'Abitibi Bowater;
- de demander une rencontre dans les plus brefs délais avec la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Nathalie Normandeau;
- de demander une rencontre dans les plus brefs délais avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministre de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad;
- de demander au gouvernement du Québec d'intervenir afin de trouver des solutions dans la présente crise qui affecte l'usine de Clermont et ses travailleurs.

c. c. M. Christian Gélinas, directeur général, Abitibi Bowater, usine de Clermont
Mme Nathalie Normandeau, ministre, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
M. Sam Hamad, ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de la région de la Capitale-Nationale
M. Claude Turcotte, président, Syndicat des travailleurs de l'usine de Clermont d'Abitibi Bowater

09-09-29

PROJET D'ÉCOCENTRE RÉGIONAL, PAIEMENT DES HONORAIRES À L'IMMOBILIÈRE POUR L'ÉVALUATION DE LA BÂTISSE DU VEAU DE CHARLEVOIX

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder au paiement des honoraires à L'Immobilière pour l'évaluation de la bâtisse du Veau de Charlevoix pour le projet d'écocentre régional, pour une somme de 1 354,50 \$ taxes incluses payé à même le budget d'Écocentre.

09-09-30

SÉCURITÉ AUX ACCÈS À L'ÉDIFICE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST : DEMANDE D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT la problématique actuelle (accidents et risques d'accident) qui prévaut aux accès à l'édifice de la MRC de Charlevoix-Est, rendant précaire la sécurité des employés, élus et particuliers qui se rendent ou quittent la MRC avec leur véhicule;

CONSIDÉRANT QUE la configuration du boulevard Notre-Dame (route 138) en face de l'édifice de la MRC (bas de pente) et la présence d'une rue perpendiculaire (rue Beloeil) située entre les deux accès de la MRC de l'autre côté du boulevard;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse de certains véhicules qui montent ou descendent le boulevard Notre-Dame à cet endroit semble souvent plus élevée que la limite actuelle permise qui est de 50 km/h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bernard Maltais et résolu unanimement, de demander au ministère des Transports du Québec, à la Ville de Clermont et à la Sûreté du Québec d'établir un plan d'intervention, avec l'implication de la MRC, afin de sécuriser les accès à l'édifice de la MRC et protéger la vie des personnes qui y circulent quotidiennement.

c. c. M. Jean-Pierre Gagnon, maire, Ville de Clermont
M. Rémy Guay, chef de services, ministère des Transports,
centre de services de La Malbaie
Lieutenant Martin Denis, directeur, Sûreté du Québec, poste de
la MRC de Charlevoix-Est

09-09-31

ACHAT DIVERS

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder aux achats suivants :

- un appareil photo pour le département de la sécurité incendie;
- un photocopieur pour le département de l'évaluation pour une somme de 800 \$ plus taxes chez Équipements GMM inc.

09-09-32

GESTION DOCUMENTAIRE, AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter la destruction de la liste de document portant la cote 09-09-V8 tel que déposé.

09-09-33

PLAN DE DIVERSIFICATION : FINANCEMENT DE DEUX ÉTUDES D'AVANT-PROJETS

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de financer deux études d'avant-projets à même l'enveloppe du plan de diversification pour une somme maximum de 17 500 \$ par étude relativement au projet du Centre d'entraînement de triathlon à Saint-Aimé-des-Lacs et au projet d'aménagement du quai de Pointe-au-Pic et du chemin du Havre jusqu'au Musée.

c. c. Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
Ville de La Malbaie

09-09-34

SAGARD-LAC DESCHÊNES : CONTRIBUTION

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de contribuer pour une somme de 1 500 \$ pour l'acquisition d'un photocopieur.

09-09-35

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Pierre Asselin, la séance est levée à 21 h 10.

Jean-Luc Simard
Préfet

Pierre Girard
Secrétaire-trésorier et
directeur général